

Université Clermont Auvergne
UFR de Médecine et des professions paramédicales
Institut Universitaire de Formation en Ergothérapie

DULOT Clara

Session Juin 2021

Livret Additionnel

**Le rôle de l'ergothérapeute dans
l'accompagnement des adolescents et jeunes
adultes atteints de déficience visuelle
acquise dans la réalisation de leurs loisirs.**

Maître de Mémoire : Elise TRIGAUD (ergothérapeute)
Personne Ressource : Claire FLORENTIN (ergothérapeute)

Sommaire

Retranscription entretien ergothérapeute n°1	- 2 -
Retranscription entretien ergothérapeute n°2	- 7 -

Retranscription entretien ergothérapeute n°1

Question : Depuis quand êtes-vous diplômée et avez-vous fait des formations complémentaires orientées sur la déficience visuelle ?

Réponse : Je suis diplômée depuis juillet 2020. Donc non depuis je n'ai pas eu la possibilité de me former. C'est en projet mais pas tout de suite.

Question : Depuis quand exercez-vous auprès d'une population déficiente visuelle ?

Réponse : Septembre 2020

Question : Quelle est la population que vous accueillez ? Plutôt adultes ?, enfants ?, personnes âgées ?

Réponse : Je suis dans un SESSAD déficient visuel avec deux services. Un SAFEP qui est un Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce pour les 0 à 3ans. Et un S3AS qui est le Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie à la Scolarisation qui est pour les enfants de 3 à 20 ans. En ergothérapie j'interviens beaucoup plus sur le S3AS donc avec les 3-20 ans. Et parmi les jeunes que je suis, la tranche d'âge c'est de 5 ans pour le plus petit à 18 ans pour le plus grand.

Question : Sur quels domaines d'activité orientez-vous votre prise en charge ?

Réponse : En ergothérapie dans le service, j'ai trois grands domaines de pratique. En premier, c'est l'apprentissage et la prise en main de l'outil informatique et du coup l'apprentissage de la dactylographie. On commence ça à partir du milieu de la primaire, fin CE2/CM1 pour que les jeunes puissent avoir leur matériel d'ici le collège pour qu'ils puissent prendre en note, consulter leurs livres etc. Pour les plus petits, en ergothérapie, on a aussi un rôle au niveau des habilités nécessaires à l'apprentissage du braille. Donc ça c'est pour les plus jeunes qui sont futurs brailleuses. Et du coup on va aider à développer tout ce qui va être sensibilité tactile, la force, la dissociation des mains, le travail un petit peu oculomoteur pour ceux qui ont un reste visuel. Et ensuite, quelque chose qui est quand même une grande partie de l'ergothérapie, l'AVJ, donc Activité de la Vie Journalière. Ça c'est pour tous les jeunes, quel que soit l'âge. Pour les plus petits, on va aider aussi à orienter les familles et pour les plus grands, c'est commencer à participer dans la vie quotidienne, à gagner en autonomie en fait.

Question : Diriez-vous que votre pratique professionnelle prend en compte l'équilibre occupationnel de vos patients ? et pourquoi ?

Réponse : L'équilibre occupationnel, j'essaie de le prendre en compte. Enfin je le prends souvent en compte quand je fais de l'AVJ, parce que je vais voir la vie quotidienne en général. C'est sûr que pour ceux avec qui je vois seulement pour l'informatique, je les vois dans le cadre scolaire et c'est plus difficile pour moi de savoir aussi comment ils arrivent à organiser leur journée. Je dirais que pour une partie de mes suivis, oui, j'essaie de suivre quand même l'équilibre occupationnel.

Question : Quelle importance ont les loisirs dans votre expertise ? et pourquoi ?

Réponse : Alors, quelle importance, on va dire de 0 à 10, pour un enfant les loisirs c'est 8/9 d'importance, ça fait quand même. On essaie dans notre service de dire les jeunes et non pas les élèves parce que ce sont des enfants qui, oui, passent beaucoup de leur temps à l'école mais qui ont aussi une vie à côté et qui se développent comme tout autre enfant et c'est grâce aux loisirs justement qu'on arrive aussi à se développer. Donc pour moi c'est très important. J'arrive à les introduire dans ma pratique petit à petit. Normalement dans ce service il y a pas mal de groupe, de sport, de musique, de créatif etc. Malheureusement à cause du COVID tous les groupes ont été fermés donc j'essaie d'introduire moi un petit peu les loisirs dans mes séances en individuel mais ça n'a pas du tout le même contexte et la même signification quand on n'est que à deux que quand on est avec d'autres enfants. C'est très important.

Question : Avez-vous déjà travaillé au maintien ou à la reprise d'une activité de loisirs pour un jeune ?

Réponse : Pour l'instant non, ça ne fait pas longtemps que je suis au service, comme j'ai dit les groupes sont fermés donc non, pour l'instant je n'ai pas participé à ça.

Question : C'est quelque chose que vous envisagez de faire ?

Réponse : Ah oui ! Oui, oui, oui, comme je disais, c'est très important. En plus, là avec la situation COVID, beaucoup de loisirs sont fermés, beaucoup des activités se font en distanciel, en visio ou même ne se font pas du tout et ça se sent que les jeunes ça leur manque.

Question : Ça a été évoqué un peu avant déjà, mais diriez-vous que vous accompagnez vos jeunes à l'accès aux loisirs ? donc ce n'est pas forcément que sur la structure mais ça concerne aussi la vie de tous les jours.

Réponse : Pour l'instant, non. Je sais que c'est quelque chose qui a été fait, qui est possible dans le service. L'ergothérapeute que je remplace avait accompagné un jeune dans ses cours de natation parce qu'il appréhendait, du coup elle l'avait accompagné avec son école. J'y pense mais c'est vrai que là on pense loisirs dehors mais les loisirs ça peut aussi être des choses que l'on fait au domicile sans forcément sortir donc je vais dire oui. Ça fait partie de ma prise en charge dans l'AVJ. Actuellement je ne le fais pas mais c'est quelque chose qui est important pour moi et j'espère pouvoir le mettre en place rapidement.

Question : **Quels sont les éléments qui vous permettent ou qui vous permettront à l'avenir de faire cet accompagnement ?**

Réponse : Une évaluation des attentes, des besoins et des objectifs du jeune. Je me base surtout sur la MCRO. Je l'ai déjà utilisé deux ou trois fois pour des jeunes que je suis en AVJ. C'est un outil que j'aime beaucoup parce qu'il permet vraiment d'avoir le point de vue du jeune et sa hiérarchisation et sa façon de voir donc je pense qu'une évaluation d'abord et puis ensuite, voir comment, en fonction de ses besoins et de ses objectifs, comme je peux l'accompagner dans ça, est-ce que ça va être un travail seulement ergo ou bien en coopération avec d'autres professionnels. Est-ce que c'est un travail que l'on va faire en individuel ou en groupe avec d'autres jeunes, ou bien avec les frères et sœurs. Donc tout ça c'est en prévision et ensuite on organise. Et puis comment est-ce qu'on peut organiser l'activité ? Là pendant les vacances, on a plus de temps pour faire vraiment de l'AVJ et j'ai déjà prévu des séances de cuisine avec des jeunes. Ça c'était sur leur demande parce que je leur ai fait passer la MCRO, et pour beaucoup c'est apprendre à faire des petits plats ou apprendre à faire un gâteau etc. et je compte dans l'activité savoir-faire quel menu on va faire, faire les courses, faire à manger, ranger et ensuite partager le repas, le moment avec les membres de la famille ou avec d'autres professionnels ou d'autres jeunes.

Question : **Actuellement, est-ce que vous rencontrez des freins pour l'accompagnement dans les loisirs ?**

Réponse : Le COVID ! La situation sanitaire n'aide vraiment pas parce que, je continue sur l'exemple de l'activité cuisine, j'aime vraiment bien pouvoir me dire qu'on ne va pas faire que de la cuisine mais aussi qu'il va y avoir un côté un petit peu déplacement dans la rue ou dans les supermarchés... Mais en ce moment, se déplacer dans un supermarché c'est difficile. Et puis les jeunes ils ont envie d'explorer, ils ont envie de se dire « mais attend, je n'ai jamais vu ou je n'ai jamais senti tel objet ». Ils ont beaucoup moins la possibilité d'explorer dans un

supermarché ou en ce moment on ne touche pas trop à tout, on se désinfecte bien les mains, on ne passe pas trop de temps, on ne se colle pas aux autres, etc. Donc là je pense qu'on ne pourra pas prendre ce temps de découverte. Et puis sur les autres loisirs, que ce soit le sport, que ce soit la musique, comme pour l'instant c'est fermé, j'ai beaucoup de jeunes qui faisaient du sport avant le COVID et qui ont arrêté, et à qui ça manque énormément mais qui ne peuvent pas sortir dans la rue et aller courir, ce n'est clairement pas adapté. Donc voilà, je dirais que malheureusement, la situation sanitaire n'aide pas pour les loisirs.

Question : Un peu plus généralement maintenant. On sort un petit peu de la population visuelle. Mais plus généralement, pensez-vous que l'ergothérapeute ait un rôle à jouer dans l'accès aux loisirs, dans sa prise en charge.

Réponse : Oui tout à fait ! Ça fait partie, les loisirs, si je reste sur le modèle du MCREO, les loisirs c'est quand même un des trois aspects principaux qu'on doit prendre en compte pour la personne pour avoir un accompagnement le plus personnalisé possible. Une personne ce n'est pas seulement qui elle est et quel est son travail ou quel est son rôle professionnel ou son rôle dans la société. C'est aussi qu'est-ce qu'elle fait dans... C'est comment est-ce qu'elle occupe ses journées autrement. Les loisirs sont quand même des occupations.

Question : Cet aspect-là, je rajoute du coup la population déficiente visuelle. Pensez-vous que l'ergothérapeute ait un rôle à jouer dans l'accompagnement et l'accès aux loisirs, plus spécifiquement des personnes déficientes visuelles, mais pas seulement au sein d'un service ? J'entends par là un accès aux loisirs dans la vie de tous les jours.

Réponse : Oui ça peut être un rôle d'accompagner dans les démarches, mais pas spécialement ergothérapeute. Ça peut être une coopération avec une assistante sociale par exemple qui connaîtra un petit peu plus les différents clubs ou les différentes modalités si ces clubs sont ouverts et accessibles pour les jeunes déficients visuels, qui connaîtront en fait, un peu plus cet aspect pratique. Mais je pense que oui, un ergothérapeute peut aussi faire ça, se renseigner. Comme toujours, ça fait partie de la vie quotidienne, ça fait partie des occupations, c'est de notre ressort. Mais ce n'est pas spécialisé ergo je pense.

Question : Est-ce que, au niveau des accès aux loisirs, il y a quelque chose que vous voulez rajouter, que vous voulez développer un peu plus ?

Réponse : Non pas vraiment. Après il me manque quand même un petit peu l'expérience je vais dire. Disons que j'ai la théorie et qu'il me manque un peu la pratique pour pleins de

raisons. Donc peut être que si je devais répondre à nouveau à cette étude dans 3 ans ou 4 ans, j'aurais une réponse un peu différente mais pour l'instant non, je n'ai pas plus.

Je vais couper l'enregistrement et je développerais après plus en détails le sujet exact du mémoire.

Retranscription entretien ergothérapeute n°2

Question : Dans un premier temps je vais vous poser des questions qui sont plutôt orientée sur vous en tant qu'ergothérapeute et votre pratique au sens large. Depuis quand êtes-vous diplômée ?

Réponse : Je suis diplômée depuis 2001.

Question : Avez-vous fait des formations complémentaires qui sont orientées sur la déficience visuelle ou pas du tout ?

Réponse : Tout à fait, j'ai fait le D.U. Techniques de compensations du handicap visuel en basse vision et puis j'ai fait ensuite le diplôme pour être AVJiste.

Question : Depuis quand travaillez-vous auprès d'une population déficiente visuelle ?

Réponse : Alors en fait, j'avais fait un stage dans le cadre de mes études dans un centre de rééducation pour déficients visuels. Et quand j'ai eu mon diplôme on m'a sollicitée pour que je puisse travailler dans cette structure, donc à la sortie de mon diplôme du coup j'ai travaillé avec des adultes déficients visuels avec ou sans troubles associés pendant un certain nombre d'années. Et depuis 2008, je travaille avec des enfants, adolescents et jeunes adultes déficients visuels avec ou sans troubles associés.

Question : Du coup, ça fait depuis votre diplôme finalement que vous travaillez avec des personnes déficientes visuelles ?

Réponse : Oui, c'est bien ça.

Question : Vous avez déjà un peu répondu mais quelle est la population que vous accueillez actuellement ?

Réponse : Actuellement, des enfants de 0 à 20 ans qui sont déficients visuels, malvoyants ou non-voyants. Ils peuvent ou non avoir des troubles associés. C'est à peu près moitié moitié on va dire.

Question : Ensuite on va passer sur une partie où on va plutôt aborder votre pratique professionnelle. Je me questionne sur quels domaines d'activité vous orientez votre prise en charge ?

Réponse : Alors nous on est un S3AS, donc un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie à la Scolarisation. On va travailler sur ces deux points-là. Donc à la fois sur les activités du domaine scolaire, ça peut être le graphisme, ça peut être les outils de géométrie, tout ce qui va être l'utilisation d'ordinateur et autres. Donc, tout ce qui couvre le scolaire de la maternelle au lycée. Et à la fois, on travaille sur tout le pan de la vie quotidienne.

Question : Dans votre pratique, est-ce que vous direz que vous prenez en compte l'équilibre occupationnel des personnes que vous prenez en charge ?

Réponse : Ah bah il est indispensable ! En fait, nous on utilise beaucoup des outils où justement on va cibler sur les activités qui sont significatives pour l'utilisateur. On va beaucoup utiliser avec les enfants à partir de 8 ans, l'outil OT'Hope (outil d'autodétermination des objectifs en ergothérapie). L'enfant il va s'évaluer par rapports aux activités scolaires, aux activités quotidiennes, aux activités de loisirs, et il va mettre en valeur en général les activités qui ont du sens pour lui et où il ressent des difficultés ou un besoin de progresser.

Question : Quelle importance vous mettez sur les loisirs dans votre expertise professionnelle ? et pourquoi ?

Réponse : Alors, par exemple dans l'outil OT'Hope, il y a une partie sur les loisirs. Maintenant quand on le fait avec les jeunes on dit bien qu'il y a des activités qu'on va pouvoir travailler en ergothérapie et d'autres où on passera le relai à certains de nos collègues. Par exemple, tout ce qui peut être en lien avec les activités manuelles, le bricolage ou des choses comme ça, ce sont des choses qu'on travaillera en ergothérapie. Si c'est des choses qui sont plus du type lancer, sauter à la corde, etc., on passera le relai à la psychomotricienne. Sachant que j'ai monté avec d'autres collègues un groupe qui s'appelle « En route pour l'autonomie » et dans ce groupe, on travaille sur la vie quotidienne, la locomotion et l'accès aux loisirs. Donc on le travaille en ergothérapie mais aussi avec d'autres collègues. Là cette année, on a mis le groupe en deux parties. On a fait un groupe, on va dire des plus jeunes donc les 5èmes, et on a le groupe fin de collège et lycée. On ne fait pas forcément les mêmes activités entre les deux groupes.

Question : Est-ce que dans vos prises en charge un peu plus classique je dirais, vous avez déjà travaillé au maintien ou à la reprise d'une activité de loisirs pour un jeune ?

Réponse : Si on parle par exemple de bricolage ou de choses comme ça, après il y a des activités manuelles où effectivement il y avait des enfants qui déjà faisaient des activités

manuelles et donc qui pouvaient être en difficultés du coup on va travailler sur cet aspect-là. Des enfants qui se sont interdits de tester une activité mais qui ont une forte envie, on va leur montrer les possibilités, les adaptations possibles etc.

Question : Donc soit c'est des personnes qui ont rencontré des difficultés à poursuivre leur activité, soit c'est des gens qui se mettaient des barrières ?

Réponse : Voilà. Ou qui disaient qu'ils n'étaient pas capables de le faire. Et après si c'est plus des activités... Parce que loisirs c'est vaste. Si c'est plus des loisirs qui sont un peu plus sportif ou des choses comme ça, ce sont des choses que l'on va plus travailler dans le groupe. On a pu faire par exemple de l'accrobranche avec un spider filet, on a pu faire de l'escalade à la fois en salle et à l'extérieur, ou du Laser Game, des choses comme ça. Et on va utiliser les spécificités de chacun de nos métiers pour pouvoir améliorer l'aisance du jeune par rapport à cette activité.

Question : Du coup je me questionne si vous le faite régulièrement, d'accompagner sur les loisirs ?

Réponse : C'est variable en fait d'un jeune à un autre. Par exemple, j'ai un jeune qui est à fond dans le bricolage et du coup, oui, dans la séance, on va travailler ça. Je le vois une fois par semaine donc on va travailler chaque semaine. Des fois ça peut être des choses plus ponctuelles. Par rapport au groupe dont je vous parlais, c'est un groupe qui a lieu une journée durant les vacances scolaires, sauf à Noël.

Question : Du coup, globalement, en général, sur toutes vos prises en charges, vous le faites régulièrement d'accompagner aux loisirs ?

Réponse : En fait, tout dépend de ce que le jeune a pu établir un petit peu par rapport à ses objectifs, par rapport justement si ça fait partie de ses envies de travailler tel et tel loisir.

Question : Du coup, là on va passer sur une autre partie où on va plus aborder les loisirs et l'ergothérapie. Est-ce que vous direz que vous accompagnez vos usagers à l'accès à leurs loisirs à l'extérieur de votre structure ?

Réponse : Oui, par exemple par rapport au groupe qu'on fait, on va justement sur des lieux extérieurs. Bon en ce moment c'est peut-être un peu plus difficile, mais habituellement oui. Où on s'adapte là par exemple, on va faire des choses plus en forêt. On n'est pas obligés d'aller dans des structures particulières qui ne seront pas forcément ouvertes. Ça ne nous est

pas encore arrivé, mais j'imagine que s'il y avait, par exemple, un jeune qui fait une activité dessin à l'extérieur et s'il y a des besoins d'adaptations ou de conseils et que la famille nous sollicitait, c'est des choses auxquelles on peut faire quand même. En fait, ce qu'il y a, c'est que tout dépend du loisir en lui-même, du type de loisir. Là je pense à une jeune qui par exemple fait de l'équitation et par rapport à ses difficultés, c'est la psychomotricienne qui est plus intervenue par rapport à sa problématique parce que c'était cohérent par rapport à cette activité en tant que telle. Tout dépend du type d'activité de loisir j'ai envie de dire.

Question : Du coup, là je présume que ce qui vous facilite la possibilité d'accompagner sur les loisirs, c'est le groupe.

Réponse : Oui, là actuellement, c'est le groupe.

Question : Vous avez d'autres éléments qui vous permettent d'accompagner comme ça ?

Réponse : Après voilà, nous notre structure a pour but de rendre la personne autonome etc., on a vraiment la possibilité d'intervenir sur tous les lieux de vie de l'utilisateur. Donc en fait, on n'a pas de restrictions en tant que telles par rapport à ça. Si on a besoin d'intervenir sur le lieu de loisir, on interviendra. Et que ça ait du sens par rapport au projet du jeune, que c'est une demande du jeune et de la famille.

Question : Est-ce que vous avez ou vous pensez à des freins qui peuvent vous empêcher de les accompagner ?

Réponse : A part si effectivement la structure qui fait l'activité de loisirs refuse de nous accueillir, après sinon non. Mais en général, les gens sont plutôt contents quand on vient leur donner des conseils et comment faciliter leur travail etc.

Question : Maintenant, je vais vous poser une question un peu plus générale sur l'ergothérapie et les loisirs. Est-ce que vous pensez que l'ergothérapeute ait un rôle à jouer dans l'accès aux loisirs, de toute personne qui rencontre des difficultés ?

Réponse : Je rejoins un petit peu ce que j'ai dit précédemment, tout dépend du loisir. Tout dépend l'activité de loisir en tant que telle. Pour moi ça a du sens parce que justement, nous on intervient à la fois sur l'utilisateur, sur l'environnement, sur l'activité en tant que telle. Ce que je vous disais par exemple, une activité de dessin, de bricolage, pour moi ça a pleinement son sens d'intervenir quel que soit le type de handicap et pouvoir réfléchir aux aménagements possibles, aux gestes à travailler par l'analyse d'activité qui est propre à notre métier. De

pouvoir réfléchir avec l'utilisateur par le biais de découverte d'idées, de questionnement, de recherche de stratégies cognitives comment la personne va pouvoir essayer de réaliser cette activité le plus facilement possible.

Question : Et du coup, même question, avec une population déficiente visuelle. Donc diriez-vous que l'ergothérapeute ait un rôle à jouer dans l'accompagnement dans les loisirs des personnes porteuses de déficience visuelle ?

Réponse : Je dirais que c'est pareil du coup. On va accompagner de la même façon et réfléchir pareil avec l'utilisateur, ce qui est possible, pas possible, en détaillant toute l'activité, toutes les tâches que requiert cette activité et faire le point de ce qui est possible/pas possible, ce qui peut être aménagé pour la rendre possible, quels gestes et postures on peut retravailler pour faciliter cette activité etc. La motivation fait beaucoup. La motivation de l'utilisateur et si on a des personnes autour qui font l'activité qui sont partie prenante, qui ont envie, ont une ouverture d'esprit, d'accueil, il n'y a pas de raisons pour que les choses ne puissent pas avancer et que l'activité soit proposée en adaptant aux besoins.

Question : Du coup, si je comprends bien, pour vous, l'ergothérapeute a autant un rôle à jouer dans l'accompagnement sur les loisirs pour toute personne que pour une personne déficiente visuelle, la seule chose qui va changer un peu, vous allez un peu plus détailler les tâches dans l'activité pour une personne déficiente visuelle ?

Réponse : C'est plus par rapport à tout ce qui est l'aspect de la vision où cela va nécessiter un certain nombre d'adaptations selon l'activité. On va utiliser par exemple d'autres sens ou d'autres matières pour pouvoir réaliser cette activité. Ou être accompagné au début dans la découverte de cette activité, vraiment une découverte guidée, avec un vocabulaire précis etc. pour que l'utilisateur il puisse être rassuré et prendre confiance dans cette activité.

Question : J'ai fini mes questions donc est-ce que vous avez des points à développer, des choses à rajouter par rapport à votre accompagnement des personnes déficientes visuelles ?

Réponse : Bah je dirais plus que c'est l'importance du travail d'équipe en fait, par rapport à cet accompagnement autour de la personne déficiente visuelle. D'autant plus selon le type de déficience visuelle etc. C'est important d'avoir une vision d'ensemble un petit peu des difficultés que la personne peut rencontrer. Les perceptions visuelles en tant que telles et donc ses conséquences fonctionnelles en vision de loin de près etc. et donc les répercussions que ça

va avoir sur l'activité. Donc autant que, ce soit la motricité globale par rapport au psychomotricien, que la motricité fine et l'adaptation de l'environnement par l'ergo... il y a besoin de toutes ces facettes des différents professionnels pour qu'on puisse proposer quelque chose qui soit cohérent pour l'utilisateur. Après c'est comme par exemple pour le sport qui peut y avoir déjà à l'école, les adaptations qui peuvent être possibles, les freins qui peut y avoir. Il y a des activités, c'est sûr que ça va être extrêmement compliqué pour les usagers. Un truc qui peut être par anticipation comme le badminton, ou certains jeux de ballons qui vont être compliqués pour la personne déficiente visuelle. Même s'il existe des adaptations, on peut rendre un ballon plus contrasté, on peut le rendre sonore... Après cela peut peut-être permettre de découvrir d'autres loisirs plus adaptés on va dire, comme le torball ou les choses comme ça. Mais voilà, il y a des choses qui sont possibles, mais il faut avoir en tête aussi qu'il y a des choses qui vont rester compliquées du fait du visuel. Par rapport aux critères sur la déficience visuelle, c'est sûr qu'un jeune qui a une déficience légère c'est sûr que ça va être un peu plus facile sur certaines choses qu'un jeune qui va avoir une déficience visuelle un peu plus sévère. C'est aussi, je dirais, de discuter aussi avec les autres personnes qui vont entourer cette activité. Par exemple, si c'est une activité de groupe, il faut expliquer ce à quoi elles doivent veiller pour la bonne réalisation de cette activité, ne pas hésiter à bien communiquer, à être précis dans le vocabulaire, à bien ranger certaines choses si c'est une activité qui nécessite des déplacements, etc.

Question : OK, très bien. Est-ce que vous avez d'autres choses à rajouter ?

Réponse : Non, je crois que c'est bon.

Je vais couper l'enregistrement et je vais vous expliquer ensuite le sujet exact du mémoire.